|  |  |
| --- | --- |
| Logo : Bienvenue au Sénat | alerte_mail (1K) |
| **Validation d'une question** | |
| La **question orale sans débat** que vous avez déposée a été validée par la division des questions.  **Destruction de 750 logements sociaux récemment rénovés à Clamart**  Question n° 1292S adressée à Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité  À publier le : 22/10/2015  Texte de la question : M. Philippe Kaltenbach attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le projet de démolition de 750 logements sociaux dans le quartier du Pavé blanc à Clamart, dans les Hauts-de-Seine. Les terrains seraient ensuite confiés à des promoteurs privés. Pourtant, un projet de requalification globale de ces logements et de leur environnement vient de s'achever après plusieurs années de travaux dont le coût global avoisine les 20 millions d'euros. La destruction de ces 750 logements sociaux, tout juste requalifiés, va à l'encontre des efforts entrepris dans la lutte contre la crise du logement et représente un gaspillage d'argent au moment où il est très difficile, compte tenu de la conjoncture économique, de financer une offre accrue de logement. Dans la région francilienne, il convient de construire plus de logements abordables et non de détruire le parc existant, surtout quand celui-ci vient d'être rénové. Il attire également son attention sur le fait que l'association représentant les locataires de ces logements a porté à sa connaissance une pétition contestant ce projet. Celle-ci révèle qu'un minimum, tous les locataires n'ayant pu être consultés, de 69 % des occupants de ces logements s'opposent à leur destruction. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si l'État entend apporter son assentiment et son soutien à ce projet. | |
|  | |